

MÉDECIN

Code de la fiche : 0610

» PRÉSENTATION

> APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Médecin qualifié généraliste
Médecin qualifié spécialiste
Médecin chef
Médecin coordinateur
Médecin directeur

> FINALITE

Dans le respect de la législation, dont le code de déontologie et des dispositions réglementaires, concourir par une action préventive ou curative, utilisant les données de la médecine, au maintien et/ou au rétablissement de l'état de santé physique ou mental d'un individu ou d'une population. Viser ainsi à l'acquisition de l'autonomie par un individu ou une population, en vue de l'insertion ou de la réinsertion socio-professionnelle

> PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Patient
Usager et leur entourage
Professionnels de santé
Encadrement
Partenaires institutionnels et extra institutionnels
Fournisseurs de matériels et produits professionnels

> FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Doctorat en médecine et inscription au tableau du conseil de l'ordre, diplôme de spécialisation en médecine, formation médicale continue obligatoire

» ACTIVITÉS

Organiser et/ou participer aux programmes de santé publique, de recherche bio-médicale et d'épidémiologie

Participer aux commissions réglementaires, aux commissions ou groupe de travail institutionnels et extra-institutionnels

Coordonner l'activité des professionnels de santé et organise le parcours de soins

Participer aux programmes d'Assurance Qualité de la structure (accréditation, certification...)

» COMPÉTENCES

> SAVOIRS

Maîtriser les connaissances médicales dans son domaine de compétence

Connaître et respecte le code de déontologie

Connaître et applique l'ensemble de la législation liée à son secteur d'activité

Connaître les techniques, indications et référentiels de bonne pratique des examens para-cliniques des actes et thérapeutiques dans son domaine de compétence

Connaître et met en œuvre les obligations réglementaires liées à l'évaluation des pratiques professionnelles et à la formation médicale continue

Connaître, appliquer et faire respecter la législation spécifique à la recherche bio-médicale

Connaître la réglementation, les procédures et contextes des différentes commissions et groupe de travail

Connaître les champs de compétences des autres catégories de professionnels de santé et du social

Connaître et respecte les règles relatives à la tenue du dossier patient

Connaître et applique les règles de codification des actes

Connaître les techniques de soins proposées et les résultats attendus

Posséder des connaissances en santé publique, en connaître les priorités, programmes, actions et respecter le code de la santé publique

Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire

Connaître les principes de la démarche qualité, les bénéfices attendus et les moyens d'y arriver

Connaître et utilise les sources d'informations et de recherche documentaire

> SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Analyser la demande du patient et réaliser une évaluation globale de sa situation

Prescrire des examens et expertises complémentaires efficaces et les thérapeutiques de manière claire et adaptée au regard des données actuelles de la science

Réaliser une synthèse d'éléments pertinents pour l'élaboration d'un projet préventif et/ou thérapeutique global

Pratiquer des explorations et des actes thérapeutiques relevant de son domaine de compétence

Adapter sa décision au contexte du patient

Organiser le suivi régulier du patient dans le cadre du projet thérapeutique mis en œuvre

Orienter le patient vers les professionnels ou les structures compétentes pour sa prise en charge et en fonction de la pathologie identifiée
Assurer ou encadrer des séances d'éducation pour la santé en prévention primaire, secondaire et tertiaire
S'impliquer dans les actions de dépistage des maladies chroniques à titre individuel ou dans le cadre d'une campagne
Rédiger et transmettre les différents certificats médicaux
Élaborer, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les différentes procédures et protocoles
Apprécier les risques sanitaires en contrôlant et en évaluant les procédures de vigilances et de sécurité sanitaire
Coopérer dans une action communautaire ou partenariale
Mettre en œuvre un protocole d'étude et /ou assurer sa rédaction
Analyser et interpréter les résultats d'étude et/ou de la documentation
Auto évaluer ses connaissances, proposer et suivre des actions de formation adaptées
Rédiger des synthèses et restituer le contenu des réunions
Proposer des actions adaptées s'intégrant dans la démarche qualité

➤ **SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)**

Être à l'écoute du patient et de son entourage afin d'établir un climat de confiance
Respecter les règles de confidentialité et du secret professionnel
Informé le patient et obtenir son adhésion au projet de soins et de prévention
Argumenter afin de convaincre de l'utilité de préserver sa santé
Convaincre de l'intérêt de la prise des mesures sanitaires adaptées
Adopter un comportement exemplaire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
Construire un argumentaire et être force de proposition
Communiquer à l'écrit comme à l'oral, de manière claire et adaptée, en fonction des situations, du public et des supports utilisés
Négocier son plan de formation et les moyens de sa mise en œuvre
Travailler en équipe pluridisciplinaire
Rechercher l'information, questionner et analyser sa pratique professionnelle dans un objectif de progrès
Animer des réunions multi-professionnelles ou des groupes dans un objectif d'information, de sensibilisation ou de formation
Coopérer avec autrui (en réseau) en créant des relations efficaces et réciproques et en s'impliquant dans le partage de ses compétences
Être acteur dans les différentes phases de la démarche qualité et convaincre de l'intérêt d'y adhérer